

SORTIE A MARSEILLAN jeudi 28 octobre 2021 **– Visite du Jardin Antique** **Repas à la Ferme Marine -**

10h00 Rendez-vous au jardin antique – A l'heure à laquelle nous envoyons ce document, nous sommes en attente de la réponse favorable du Jardin
Si négatif nous vous proposerions une autre visite

le jardin antique méditerranéen (le JAM), situé à [Balaruc-les-Bains](#) dans le [département](#) de l'[Hérault](#), propose sur deux hectares une promenade chronologique, courant depuis le I^{er} siècle avant notre ère jusqu'au III^e siècle, au milieu d'une flore méditerranéenne² révélée par la synthèse des résultats des disciplines botaniques travaillant dans le domaine archéologique depuis 40 ans.

12H00 Repas à la ferme Marine

Kir de Bienvenue



Buffet de fruits de mer à volonté

(huîtres, moules, crevettes, escargots, crustacés, salades du pêcheur, tourteaux
huîtres et moules gratinées

Poisson grillé ou seiches à la plancha – avec accompagnement de légumes

Pour celles et ceux qui ne mangent pas de coquillages ou de poisson

Salade gourmande et pièce du Boucher (merci de me le préciser à la réservation)

Dessert du moment

vin en pichet "Picpoul de Pinet"

café

15H00 petite promenade d'une demi-heure au bord de l'étang de Thau
Puis retour vers Martigues

TARIFS : 50 € pour les adhérents - 60 € pour les invités

Pass sanitaire et masque obligatoires dans le bus et durant les visites



RAMASSAGE : TRAJET ET HORAIRE DU CAR

Lavéra boulodrome	6h45	Maison des jeunes	6h55
Piscine	7h05	Saint Mitre	7h15
Gare SNCF	7h25	Arrivée prévue Balaruc	10h00

Retour prévu vers 18h00 selon points de dépose (trajet inverse du départ) il n'y aura pas de dépose exceptionnelle afin d'éviter le risque d'accident.

FIN DES INSCRIPTIONS : 20 octobre 2021, dernier délai, passé cette date, téléphoner au **04 42 49 90 07** à Joëlle BRESSY afin de savoir s'il y a encore des places disponibles.

Il n'y aura qu'un seul bus, le nombre de places étant limité à **57** personnes, inscrivez-vous le plus rapidement possible

Les enregistrements des inscriptions se feront uniquement à la réception du bulletin d'inscription, accompagné du règlement correspondant. Il est à compléter et à adresser **à Joëlle BRESSY 37 Boulevard Aragon 13920 Saint - Mitre- les Remparts.**

2.

BULLETIN D'INSCRIPTION SORTIE MARSEILLAN

nom :.....Prénom :..... Tél. :

Adresse Internet : (**important pour diminuer les coûts d'expédition**)

Adhérent : 50 x = €

Non Adhérent : 60 x = €

Soit un total de : _____ €

Pour celles et/ou ceux qui ne souhaite pas le repas coquillages/ poisson merci de me l'indiquer Ci après.....

Point de ramassage choisi : Voir page 1

Chèque à établir à l'ordre de : **UNION des ANCIENS de BP comité de Lavéra**

A envoyer à Joëlle BRESSY 37 Boulevard Aragon 13920 Saint-Mitre les remparts